

Cfdt:

**Nos candidats pour la CAO
DGAC : la diversité en avant !**



Jean-Christophe ARONOFF
Opérateur Pré-Pressé au SIA
(Bordeaux)



Franck BURGHER
Logisticien au SIR-Grand Paris
(Farman)



Bruno MERTEN
Informaticien au SIR-Nord
(Athis-Mons)



Gilles AUBERT
Conseiller de prévention au
SIR-Grand Paris (SNIA)



Pascal LE-DROGO
Logisticien au SIR-Ouest
(Nantes)



Franck GUIMESE
Informaticien à la DSAC-AG
(Guadeloupe)



Charles GUILLOTIE
Conseiller de prévention au
SIR-Nord (Roissy)



Virginie RICHARD
Opérateur de Maintenance pour
la Sécurité des Infrastructures et
Equipement (OMSIE) au SIR-Nord
(Athis-Mons)



Richard NIVAU
Conducteur d'engins au SNIA
(Bonneuil)



Marc MOREUX
Electrotechnicien à la DTI
(Toulouse)

Elections fonctions publiques CAO DGAC



**Votez du
1^{er} au 8
décembre
2022**

**Un moment
important de
démocratie au
travail !**



Pourquoi voter ?

Le résultat de ces élections déterminera la **représentativité** des organisations syndicales (OS) pour les **4 prochaines années**.

De cette représentativité dépend directement la faculté pour les OS de signer des accords et d'agir localement, régionalement et nationalement, pour la **défense des agents** qu'elles représentent, ce que l'on nomme : **le dialogue social**

**Dialogue social
équilibré
et diversifié =
démocratie renforcée !**



A quoi sert la CAO ?

Les CAO (Commissions Avancements Ouvriers) sont compétentes pour les avancements et les **recours individuels** concernant par exemple les comptes rendus d'entretien professionnel, les refus de demande de télétravail ou de certains congés spécifiques : congé de formation, temps partiel, disponibilité...

Pour les agents, la CAO de corps revêt donc une réelle importance car de son avis dépend en grande partie leur situation personnelle.

La CFDT réfute l'expression clientéliste de certaines organisations syndicales qui prétendent, et se glorifient, d'y exercer un pouvoir de décision en faveur de leurs seuls protégés. En effet, la loi réserve le pouvoir de décision à la seule administration.



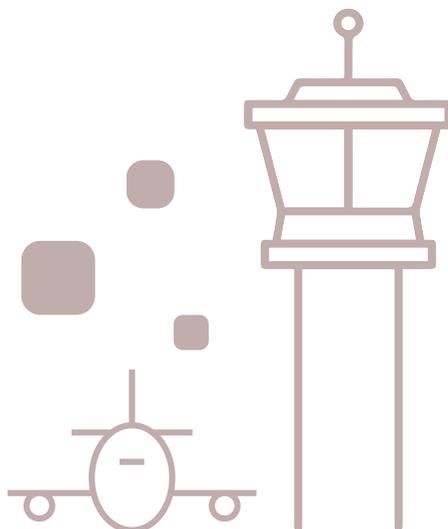
Pourquoi voter CFDT ?

Avec des compétences qui sont le fruit d'années d'expérience et s'appuyant sur un solide réseau, vos **élus CFDT vous accompagneront** en amont des CAO.

Notre ligne de conduite sera de disposer des **bons interlocuteurs face aux bons décideurs**.

Le **pôle juridique** de la CFDT sera là pour vous accompagner dans vos recours.

A travers le suivi de dossiers individuels, il s'agira aussi pour la CFDT de faire progresser des sujets collectifs en étant force de proposition et en veillant à la bonne application des lignes directrices de gestion (LDG) pour la mobilité.



Cfdt:

VOTER CFDT, c'est voter pour :



le **1^{er} syndicat de France**, qui vous représente également au niveau national et ministériel.



l'assurance que les décisions soient le plus juste possible autour de nos valeurs : **démocratie, émancipation, égalité, solidarité**.



des candidats et collègues qui s'engagent à aborder les dossiers avec un souci de **discrétion, d'équité et d'humanité**.



Rémunération, mobilité, formation, carrière en général : ces sujets seront suivis au niveau des comités sociaux d'administration (CSA).

Concernant l'avancement, la CFDT a demandé et obtenu l'avancement au choix et continuera de défendre l'équité entre tous les personnels OE.



Découvrez tous nos candidats et propositions pour les élections 2022 en scannant ce code

Pour nous contacter :

cfdt-dgac@regis-dgac.net

01.58.09.45.55



ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT

Jusqu'au 8 décembre 2022